

Image not found or type unknown



Mariage civil entre francaise et tunisien

Par **merlin aurelie**, le **06/05/2008** à **15:34**

bonjour,rnj'habite villeurbanne et je suis de nationnalite francaise et je souhaite me mariée avec mon copin qui lui vit en tunisie et de nationalité tunisienne.rnest ce que je epux ma mariée a la mairie de la commune ou j'ai grandit pas a villeurbanne? quelles sont les démarches a faire pour mettre en place ce mariage? quand mon futur mari peut t-il etre en france? merci de me repondre cela est tres important pour moi